

**COMMUNIQUÉ**  
*Pour diffusion immédiate*

**UN NOUVEAU GUIDE POUR LA CONSTRUCTION DES QUAIS ET DES ABRIS À BATEAUX**

**Ville-Marie, le 29 octobre 2012** – C'est à la suite de demandes d'information fréquemment émises par plusieurs riverains et municipalités que l'Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et la Ville de Rouyn-Noranda ont uni leurs efforts pour mettre sur pied un *Guide pratique pour les quais et les abris à bateau*.

Ce tout nouveau guide est un outil pratique s'adressant aux riverains qui désirent entretenir, rénover ou construire ces types de structures aux abords des plans d'eau, et ce, tout en respectant l'environnement ainsi que la réglementation en vigueur.

Ce guide abondamment illustré présente les types de construction autorisés dans le littoral ainsi que les démarches à entreprendre pour s'assurer de la conformité des travaux. Les personnes concernées pourront ainsi faire des choix éclairés et dans certains cas, s'éviter de mauvaises surprises.

Cette initiative régionale arrive à point et s'avère d'autant plus intéressante qu'il s'agit du premier document de référence du genre adapté à la réalité québécoise. Le guide est disponible dans les bureaux de l'OBVT et de la Ville de Rouyn-Noranda. Il est également possible de télécharger la version électronique sur les sites internet de l'OBVT ([www.obvt.ca](http://www.obvt.ca)) et de la Ville ([www.rouyn-noranda.ca](http://www.rouyn-noranda.ca)).

-30 -

Pour entrevue : Ambroise Lycke, biologiste, M. Sc.  
Directeur général  
OBVT  
Tél. : 819 629-5010, poste 2  
Cell. : 819 629-8526  
[ambroise.lycke@obvt.ca](mailto:ambroise.lycke@obvt.ca)

Geneviève Trudel, M. Sc.  
Conseillère en environnement  
Ville de Rouyn-Noranda  
Tél. : 819 797-7110, poste 7406  
[genevieve.trudel@rouyn-noranda.ca](mailto:genevieve.trudel@rouyn-noranda.ca)



**Photo**



Le nouveau Guide pratique pour les quais et les abris à bateaux